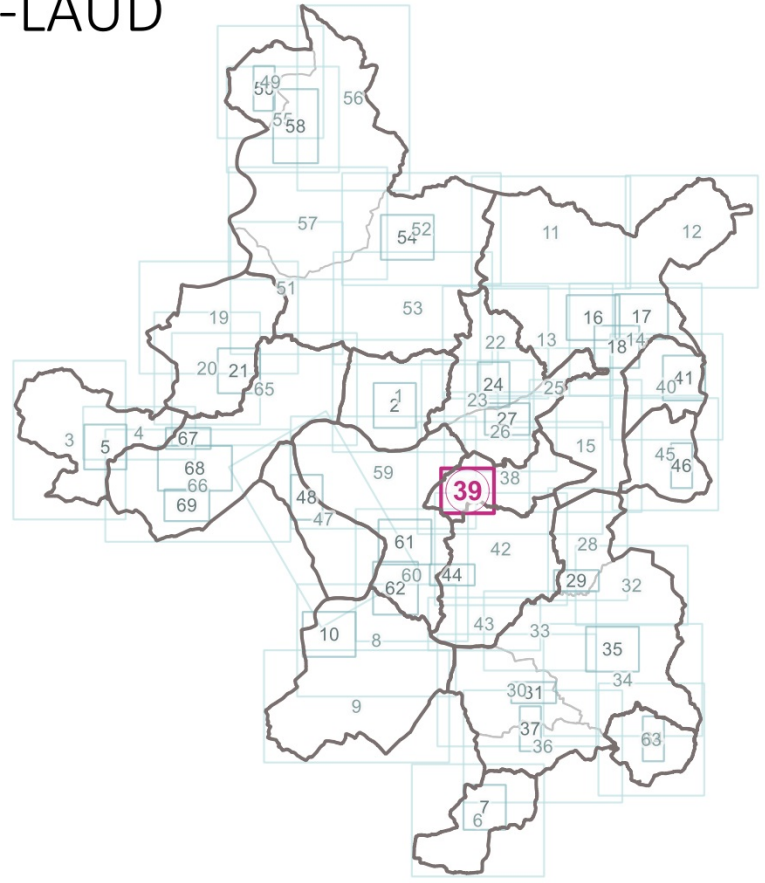


LA CHAPELLE-SAINT-LAUD
Bourg



	Prescription	Arrêt	Approbation
Élaboration	20/06/2019	07/11/2024	04/12/2025



	Limite de zonage
UA1	Secteur urbain central des polarités principales
UA2	Secteur urbain central des autres communes
UA4	Hameau ancien avec valeur architecturale et/ou patrimoniale
UB1	Secteur urbain périphérique des polarités principales
UB2	Secteur urbain périphérique des autres communes
UB4	Hameau lié à un développement urbain récent avec possibilité de densification
UBH	Hameau lié à un développement urbain récent
UV3	Secteur urbain destiné aux activités économiques de grandes ampleur
UV6	Secteur urbain destiné aux activités économiques d'ampleur intermédiaire
UV7	Secteur urbain destiné au développement mixte des activités économiques dont le commerce
UZ	Zone dédiée à l'aéroport Angers-Marcé et au Parc d'activités associé
ZAUD	Zone à urbaniser à vocation mixte, périphérique d'une centralité d'un bourg
ZAD	Zone à urbaniser à vocation dominante d'équipements collectifs
ZAUH	Zone à urbaniser à vocation dominante d'habitat
ZAUY	Zone à urbaniser à vocation économique
2AU	Secteur d'urbanisation future à moyen/long terme
A	Zone agricole générale
AP	Secteur agricole dédié à la préservation des paysages identitaires
AR	Secteur agricole dédié à la recherche et à l'enseignement
AV1	Secteur agricole dédié aux aires d'accueil des gens du voyage
AV2	Secteur agricole dédié aux terrains familiaux
AV	Secteur agricole lié aux activités économiques industrielles et/ou artisanales isolées, de faible ampleur
N	Zone naturelle générale
NH1	Secteur dédié aux résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs
NH2	Secteur dédié aux habitations légères de loisirs sans fondation
NS	Secteur dédié à des espaces naturels de loisirs et à des équipements publics de loisirs
NP	Secteur dédié à la valorisation du patrimoine bâti remarquable
NT	Secteur dédié à l'hébergement touristique et aux activités de loisirs
NK	Secteur destiné aux locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés
P	Périmètre soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation
I	Périmètre d'Attente de projet d'Aménagement Global (expiration décembre 2030)
	Emplacement réservé
	Zone non aedificandi
	Linaire commercial protégé
	Marge de recul le long des cours d'eau
	Constructibilité interdite le long des grands axes routiers
	Classement zone des infrastructures terrestres (zones de bruit)
	Maitrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz et d'hydrocarbures
	Sol et sol pollué
	Périmètre résiduel concerné par une ZAC
	Construction pouvant faire l'objet d'un changement de destination
	Voie et chemin à conserver (chemin creux, chemin blanc...) ou à créer
	Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)- zone rouge
	Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)- zone bleue
	Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol
	Secteur soumis au risque effondrement (étude CEREMA)
	Secteur soumis au risque effondrement (étude Marcé)
	Zone humide protégée
	Zone de nappe peu profonde
	Zone inondable du ruisseau de la Grande Boire
	Mare et plan d'eau
	Boire
	Zone de présomption de prescription archéologique
	Site patrimonial remarquable
	Monument historique

Eléments de patrimoine identifiés au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme :

- ★ Édifice remarquable
★ Élément de petit patrimoine
- Mur et muret
// Ensemble bâti remarquable

Composantes végétales identifiées au titre des L.151-19, L.151-23 et L.113-1 du Code de l'Urbanisme :

- Arbre remarquable
 Haie, alignement d'arbres et talus
 Espace boisé classé
 Boisement
- Jardin et espace non-bâti
 Parc et jardin remarquable
 Espace public végétalisé

Liste des emplacements réservés :

N°	Objet	Bénéficiaire	Commune	m²
CHP01	Voie- élargissement	Commune	LA CHAPELLE-SAINT-LAUD	123
CHP02	Stationnement	Commune	LA CHAPELLE-SAINT-LAUD	582
CHP03	Equipement public	Commune	LA CHAPELLE-SAINT-LAUD	3550
CHP04	Espace public- élargissement de la voie	Commune	LA CHAPELLE-SAINT-LAUD	458
CHP05	Equipement public- station d'épuration	CC ALS	LA CHAPELLE-SAINT-LAUD	265

